

MARCHE N° 2017-1700035910

FOURNITURE, GENIE CIVIL, POSE ET MISE EN SERVICE D'EQUIPEMENT DE SIGNALISATION DYNAMIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE REGULATION DYNAMIQUE DES VITESSES SUR L'A72 (OPERATION HYRONDELLE II)



DOE

BL Béton

I					
H					
G					
F					
E					
D					
C					
B					
A	DOE	30/01/19	PRO	LDV	CLE
Indice	Objet de l'indice	Date	Dessiné	Vérifié	Approuvé

ECHELLE(S) :

Identification

N° Affaire		Emetteur		Type de document		Numéro du document	Indice	
P.0129856.D.02		ENF		REC		2203	A	

FICHE DE CONTROLE GENIE CIVIL**SITUATION**

Chantier : A72 PMV
Date : 19/04/2018
N° Ensemble : 3,500 HM
PK : 3,500 sens 2
Accotement ☒ T.P.C. ☐
Météo : bonne 20°C

**ENTREPRISE DE
TERRASSEMENT**

Nom : Signature
Responsable du chantier : K. Malinski

NATURE DU SOL

Bon ☐ Médiocre ☒ (nature : Remblais terre)

MASSIFS

Massifs prévus

Massifs réalisés

3,00	Longueur	3,20
1,00	Largeur	1,20
1,00	Hauteur	1,00
3 m ³	Volume	4 m ³

Conformité ferrailage C ☒ NC ☐

Conformité ancrage C ☒ NC ☐

BETON

Fournisseur : Cemer
Béton demandé : C37/45 XF4 G3
Nombre d'éprouvettes : 6

CONTROLE EXTERNE

Nom :
Visa :

OBSERVATIONS

Photographier la fouille avec le ferrailage et l'ancrage avant le bétonnage



CEMEX Bétons Rhône-Alpes RUE DU VERSEAU 2 94150 RUNGIS

www.cemex.fr

Tel: 04 72 23 41 60

Fax 04 78 20 17 04

Siège social :

2 Rue du Verseau Silic 423 94583 RUNGIS - SIREN 400151536 - RCS

Créteil- SAS au capital de 19 277 640 EUROS

Client : SIGNATURE AGENCE SUD EST
50356077 LYON
Chantier : ST ETIENNE REF FA61.SPT7V42003
69857184
Accès : ST ETIENNE REF FA61.SPT7V42003
69857184
CDE 4237571487 / 2751
42100 SAINT ETIENNE

Centrale : J372 CHAMBON FEUGEROLLES
JP Certifiée ISO 14001

Appellation commerciale et options

CXB EN 206 C35/45 XF4 G3

BON DE LIVRAISON No : **J37200015447**

Numéro BL RMS : 192592246

Date : 19/04/2018 20:54:58
Code Béton : 20152406/10045807-01
Commande : 192519028
Service : L001
Quantité livrée : 4.00 M3
Tel: 0477619135 Fax:

Dés. de norme(1): BPS NF EN 206/CN

Certification : NF

Cl. de résistance(3): C35/45

Cl. d'exposition(2): XF4(F)

D max: 20.0000

Cl. de Teneur en CL: CL0.40

Cl. de Consistance(4): S3

Addition(7): -

Min Ciment:

Ciment: CEM I 52,5 N SR3 CE PM-CP2 -

Prestations complémentaires

Adjuvants

Quantité	Unité	Libellé
1.00	EA	Ouverture centrale de nuit : forfait
1.00	EA	Forfait malaxeur: nuit

ENTRAINEUR D AIR
SUPERPLASTIFIANT HRE

Transport J37200015447

Louageur : R.N. TRANSPORTS S.A.R.L.

Nom de chauffeur : CEMEX Bétons Rhône-Alp

Véhicule : 13184615

Zone de transport : 4

Immatriculation : DY-454-JW

Zone de distribution : R

P.O.

Commentaire :

Retour béton:

NON :

Quantité estimée : m3



Produits irritant pour la peau et les yeux, et pouvant provoquer une allergie cutanée et/ou des brûlures, voir précautions d'emploi article VIII du verso.

Heures	1 ^{re} gâchée	Arrivée chantier	Début d'installation	Fin d'installation	Début vidange ou pompage	Fin de vidange ou pompage	Départ chantier	Retour centrale	Convenue	Limite d'utilisation (8)
	20:54:58									22:54

- (1) BPS : Béton à Propriétés Spécifiées - BCP : Béton à Composition Prescrite résultant d'une étude réalisée par le client - BCPN : Béton à Composition Prescrite définie dans une norme (NF P 18-201 - DTU 21) - HCAN : Appellation réservée aux produits non couverts par le domaine d'application de la norme NF EN206/CN - BIPS : Béton d'ingénierie à propriétés spécifiées - BICP : Béton d'ingénierie à composition prescrite.
- (2) La classe XO ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm.
- (3) Contrôle de la résistance effectué sur cylindres.
- (4) Consistance : S1 (10 à 40 mm) S2 (50 à 90 mm) S3 (100 à 150 mm) S4 (160 à 210 mm) S5 (sup. 220mm) SF1 (550 à 650 mm), SF2 (660 à 750 mm), SF3 (760 à 850 mm).
- (5) La valeur du coefficient k d'une addition est sélectionnée conformément à l'article NA 5.2.3.2.2 de la norme NF EN206/CN.
- (6) Dosage minimum lorsque spécifié par le client dans le cas des BPS et dosage nominal dans le cas des BCP. En l'absence d'une composition spécifiée par le client-prescripteur résultant d'une étude réalisée par lui sous sa responsabilité, les BCP correspondront à la définition restrictive donnée à l'article 4.5.3 du DTU 21, à savoir 250 kg/m³ de ciment = 8 MPa; 300 kg/m³ = 12 MPa; 350 kg/m³ = 16 MPa 400 kg/m³ = 20 MPa.
- (7) Additions calcaires (L), Cendres volantes (V), Cendres volantes humides (VH), Additions siliceuses (U), Laitiers moulus (S), Fumées de silice (D), Métakaolin Type A (M).
- (8) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en œuvre au plus tard 2 heures après la fabrication de la première gâchée.
- (9) Tout ajout d'eau sur chantier, à la demande du client, rend le béton non conforme à la norme NF EN 206 et le dit béton n'est plus certifié NF.

AJOUTS (9)
demandés par le client ou son représentant et effectués suivant ses instructions

Nature

Quantité

Nom du Chauffeur SIGNATURE

CEMEX Bétons Rhône-Alp

Le chauffeur a reçu l'ordre du fournisseur de n'ajouter ni eau, ni autres ingrédients. Livraison réceptionnée, pour le client.

Nom du Réceptionnaire

SIGNATURE